

CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL DU SCFP EN 2015

PRÉSIDENT NATIONAL



Paul Moist (jusqu'en novembre 2015)

Mark Hancock (depuis novembre 2015)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL



Charles Fleury

VICE-PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTES GÉNÉRAUX



Fred Hahn



Daniel Légère



Lucie Levasseur



Kelly Moist



Marle Roberts

VICE-PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTES RÉGIONAUX

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR



Wayne Lucas

NOUVELLE-ÉCOSSE



Danny Cavanagh (jusqu'en novembre 2015)



Mike McNeil (depuis novembre 2015)

NOUVEAU-BRUNS-



Stephen Drost (jusqu'en février 2015)



Odette Robichaud (depuis mars 2015)

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



Lori MacKay

QUÉBEC



Denis Bolduc



Marco Lutfy (jusqu'en janvier 2015)



Benoît Bouchard (depuis février 2015)

ONTARIO



Michael Hurley



Candace Rennick





Henri Giroux

MANITOBA



Mike Davidson

SASKATCHEWAN



Judy Henley

ALBERTA



Don Monroe (jusqu'en novembre 2015)



David Graham (depuis novembre 2015)

COLOMBIE-BRITANNIQUE



Victor Elkins



Mark Hancock (jusqu'en novembre 2015)



Paul Faoro (depuis novembre 2015)

VICE-PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTES À LA DIVERSITÉ



Brian Barron (jusqu'en novembre 2015)



Gloria Lepine (depuis novembre 2015)



Yolanda McClean

Le SCFP: un bilan positif est publié par le Syndicat canadien de la fonction publique, 1375, boulevard Saint-Laurent, Ottawa, Ontario, K1G 0Z7.

Éditrice : Karin Jordan

Adjoints à la rédaction : Manon Lajoie, Michel Saucier, Geneviève Robichaud

Graphisme : Jocelyn Renaud

Ce rapport est aussi accessible en ligne à SCFP.ca/bilanpositif

ISSN 1916-503X

Crédits photo : Clément Allard – p. 35; Mary-Ellen Bertram – deuxième de couverture; Josh Berson – p. 2, 3, 8, 10, 11, 12, 24, 25, 30-31, 33, 36, 37, 38, 40; Normand Blouin – p. 26; Murray Bush – p. 20, 23; James Chai – p. 22; Michel Chartrand – p. 16, 19, 23, 30, quatrième de couverture; Tria Donaldson p. 3, 40; Edward Echwalu – p. 13; Alex Felipe – page couverture; Caelie Frampton – p. 16, 22, 40; Dan Gawthrop – p. 21; David Jacks – p. 25, 30; Daniel Jalbert – p. 7, 12; Karin Jordan – p. 29, 38; Michael Lanier – p. 4, 5; Susanne Lutes/CP – p. 6; Marilyn Mikkelsen – deuxième de couverture, p. 1; Nathan Markwart/SCFP-Saskatchewan – p. 2; John McCracken – p. 8, 9, 21; Keith Minchin/CP – p. 26, 27, 29; Sharon Montgomery-Dupe/Cape Breton Post – p. 28; Julián Arango Osorio – p. 14, 15; Wes Payne – p. 5; Kent Peterson – p. 28-29; Victor Prevost – p. 16; Alain Rodrigue – p. 6; Craig Saunders/SCFP-Ontario p. 2-3, 7-8, 17, 18, 22, 31, 33, 34; Danielle Savoie – p. 35; Janet Szliske – p. 9, 40; Greg Taylor – p. 14-15; Annie Thériault – p. 16, 33.

ENSEMBLE POUR UN AVENIR MEILLEUR

Olidaires et déterminés, les membres du SCFP ont relevé de nombreux défis en 2015. Ensemble, nous avons fait la différence dans nos milieux de travail et dans nos communautés. Nous pouvons être fiers du travail que nous avons accompli pour faire du Canada un meilleur endroit où vivre.

Nous avons défendu les intérêts de nos membres et de l'ensemble des travailleurs canadiens. Nous avons repoussé les attaques contre les droits des travailleurs et les services publics. Nous avons aidé le NPD à faire entendre la voix des travailleurs pendant la campagne électorale fédérale. Nous avons réalisé des gains aux tables de négociations dans toutes les régions du pays.

Nous n'avons pas toujours gagné, mais nous avons tiré des leçons de chaque combat. À chaque mobilisation, nous resserrons les liens avec nos membres et nos alliés. Brique par brique, nous construisons notre mouvement.

Lors de notre congrès national, les délégués ont pris des décisions qui contribueront à renforcer le SCFP et à le rendre plus efficace. Plus que jamais, il faut accroître le pouvoir des travailleurs pour améliorer nos milieux de travail et développer nos communautés. En faisant de la syndicalisation des travailleurs précaires, de l'amélioration de la santé et sécurité au travail, du renforcement des sections locales et de l'action politique des priorités, le SCFP deviendra une force de changement positif encore plus puissante.

La crise climatique est une des questions les plus urgentes auxquelles nous faisons face. En 2015, le SCFP a donc réclamé des mesures immédiates pour le développement d'une économie plus verte et plus juste.

Nous avons aussi défendu sans relâche les services publics dont la population a besoin. Nous avons aussi réclamé des services de garde, des soins de santé, de bons emplois et un meilleur régime de retraite pour tous. Nos valeurs de justice et d'égalité profitent à tout le monde.

Nous aurons d'importants défis à relever en 2016. Ensemble, nous nous mobiliserons pour faire des gains à la table de négociations et pour protéger les services publics. Nous nous battrons pour de bons emplois et la justice pour tous. Notre solidarité fait notre force.

Nous formons le plus grand syndicat au Canada et nous allons utiliser le poids que cela nous confère dans l'arène politique. Nous pousserons le nouveau gouvernement fédéral à tenir ses promesses et à aller encore plus loin. Nous continuerons de nous opposer à la privatisation et d'œuvrer au renforcement et à l'amélioration des services publics. Nous dénoncerons l'injustice et l'iniquité à travers le monde.

Ensemble, nous continuerons à renforcer notre mouvement et notre syndicat pour le bénéfice de tous les travailleurs.





Charles Fleury
Secrétaire-trésorier national



uidé par le document d'orientation stratégique adopté au congrès de 2013, le SCFP a tout mis en œuvre pour faire élire un premier gouvernement néo-démocrate fédéral en 2015. Armés d'argumentaires expliquant pourquoi le NPD était le meilleur choix pour les membres du SCFP, nos militants ont consacré d'innombrables heures à la campagne électorale.

Malgré les résultats décevants, l'ère des compressions et des politiques antidémocratiques et antisyndicales du gouvernement Harper est enfin révolue. Nous réclamerons maintenant du gouvernement libéral qu'il tienne ses promesses et même davantage. Nous aiderons aussi le NPD à refaire ses forces en vue du scrutin de 2019.

De concert avec le Congrès du travail du Canada, nous avons mis l'accent sur quatre dossiers majeurs lors de la campagne électorale : la santé, les services de garde, l'emploi et la sécurité financière à la retraite. Nous avons distribué un document exposant les solides positions du NPD dans ces domaines. Les coordonnateurs du projet *Ensemble pour un monde plus juste* ont aussi aidé les sections locales à distribuer de l'information non partisane sur ces enjeux.

Pour mobiliser nos membres, nous avons aussi tenu des conversations individuelles avec eux, organisé des assemblées populaires et fait plus de 100 000 appels téléphoniques pour faire sortir le vote. Notre campagne Internet (site Web, Facebook, Twitter) a permis de rejoindre des centaines de milliers de personnes.

En incitant nos membres à s'impliquer dans la campagne, nous avons resserré nos liens avec notre base. Des centaines de membres ont travaillé bénévolement aux campagnes du NPD menées dans des circonscriptions clés. Des milliers de membres ont également fait du porte-à-porte et de nombreux téléphones pour faire sortir le vote.

Quatorze membres, retraités et employés du SCFP ont été candidats du NPD. Deux ont été réélus : notre conseiller syndical aux communications Alexandre Boulerice et notre ex-membre Ruth Ellen Brosseau. Le SCFP a aussi contribué à la percée réalisée en Saskatchewan, où le NPD a gagné trois députés.

Nous mobiliserons maintenant nos membres pour qu'ils fassent pression sur leur député fédéral et le gouvernement Trudeau. Le premier jalon a été posé avec l'adoption en décembre par le conseil exécutif national d'une résolution réclamant la bonification du Régime de pensions du Canada et l'abrogation des lois C-377, C-525 et C-51. Fin décembre, le gouvernement fédéral a d'ailleurs suspendu les exigences de reddition







de comptes contenues dans C-377. Cela doit toutefois être premier pas vers l'annulation de cette loi.

Il y a eu deux élections provinciales en 2015. Le résultat du scrutin tenu en Alberta a surpris tout le monde : Rachel Notley et le NPD ont formé le premier gouvernement pro-travailleur en Alberta depuis les années 1940. Plusieurs membres et employés du SCFP ont participé bénévolement à cette campagne et le conseiller à la recherche du SCFP, Ricardo Miranda, s'est fait élire sous la bannière du NPD.

EN INCITANT NOS MEMBRES À S'IMPLIQUER DANS LA CAMPAGNE FÉDÉRALE, NOUS AVONS RESSERRÉ NOS LIENS AVEC NOTRE BASE.

Depuis son élection, le nouveau gouvernement a consulté le SCFP sur de nombreuses questions comme le salaire minimum, les services essentiels et le budget. En moins d'un an au pouvoir, le NPD albertain a amélioré le sort des travailleurs : hausse du salaire minimum, réforme fiscale progressiste, gel des frais de scolarité, annulation des compressions en santé et en éducation, création d'un ministère de la Condition féminine, annulation de la privatisation des laboratoires hospitaliers, mesures de lutte aux changements climatiques, nouveaux droits et protections pour les travailleurs agricoles, fin des dons des entreprises et des syndicats aux partis politiques.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le SCFP et ses alliés ont fait de la privatisation des soins aux aînés un enjeu électoral. Les conservateurs provinciaux ont été forcés

de reporter une décision sur les partenariats publicprivé (PPP) après les élections, qu'ils ont finalement perdues. Le nouveau gouvernement libéral a promis de ne pas privatiser ces soins.

Le SCFP a fait sentir sa présence au rassemblement annuel des premiers ministres provinciaux et territoriaux. Nous avons fait entendre notre message pro-services publics à l'occasion d'une assemblée populaire sur les PPP et d'une manifestation pour l'assurance-maladie, en plus de faire des démarches pour convaincre les premiers ministres de la nécessité de se doter d'un régime national d'assurance-médicaments.

La Division du transport aérien du SCFP s'est battue pour empêcher le gouvernement conservateur et les transporteurs aériens de réduire le nombre d'agents de bord sur les vols canadiens. Jusqu'en août 2015, Transports Canada exigeait la présence d'un agent de bord pour 40 passagers. Le gouvernement conservateur a assoupli cette règle juste avant les élections, permettant aux transporteurs de n'avoir qu'un agent pour 50 sièges passagers. Le SCFP conteste la nouvelle réglementation en cour et demande au nouveau gouvernement de resserrer la sécurité aérienne.

Enfin, nous avons continué à tisser des liens avec les élus municipaux qui emploient de nombreux membres du SCFP. Le SCFP a fait valoir les dangers de la privatisation lors d'ateliers organisés dans le cadre des réunions annuelles de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et de l'Association canadienne des bibliothèques (ACB). Lors de la réunion de la FCM, la vérificatrice générale de l'Ontario, Bonnie Lysyk, a présenté les résultats de son analyse des PPP ontariens. À la réunion de l'ACB, le SCFP a fait un plaidoyer contre les PPP dans le secteur des bibliothèques.



n 2015, l'implication du SCFP dans la campagne Repensons les services de garde a permis de sensibiliser la population à l'importance des garderies à l'approche des élections fédérales. Les outils suivants ont été mis à contribution :

- un calculateur montrant aux parents l'économie que représenterait l'accès à des garderies abordables.
- un dessin animé humoristique sur les mythes associés aux garderies.
- un atelier pour aider les militants à s'organiser dans leur région.

Aux côtés de nos partenaires, les militants du SCFP ont participé à la campagne *Votez pour les services de garde* en 2015 visant à faire de la question un enjeu électoral fédéral. La campagne a été marquée par une mobilisation pancanadienne en mai. Nos membres ont pris part à des assemblées de cuisine, à des brigades de poussettes, à des pique-niques et à d'autres activités créatives réclamant une action fédérale dans ce dossier important pour les familles et l'économie.

En septembre, nos membres ont participé à une semaine d'action autour de la Journée des grands-parents. Nous avons notamment fait du porte-à-porte et rencontré des citoyens lors de forums communautaires et dans les marchés publics.

NOUS AVONS FAIT DES SERVICES DE GARDE UN DES PRINCIPAUX ENJEUX ÉLECTORAUX AU FÉDÉRAL.

Les membres du SCFP ont remporté deux victoires en Ontario. À Waterloo, en raison de la mobilisation des parents, des membres de la section locale 1883 et du conseil du travail régional de Waterloo, le conseil municipal régional a décidé de maintenir ouvertes cinq garderies municipales offrant 250 places.

À Sault Ste. Marie, les 30 employés des garderies municipales ont réussi à convaincre les conseillers municipaux et la population de rejeter la fermeture des garderies municipales. La section locale 67 a mené bataille pendant 18 mois. Elle poursuivra toutefois sa campagne en 2016, le conseil municipal s'interrogeant sur les moyens à prendre pour maintenir la qualité des services.





n 2015, les membres du SCFP se sont mobilisés pour protéger les soins de santé, les soins à domicile et les soins de longue durée publics, tout en faisant de la santé un enjeu électoral.

Le 31 mars, le SCFP et le Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) ont souligné, aux côtés de la Coalition canadienne de la santé, le premier anniversaire de l'expiration de l'Accord fédéral-provincial sur la santé. Lors d'une cinquantaine d'activités organisées à travers le pays et sur les médias sociaux (mot-clic #stand4 Medicare), nous avons fait valoir la nécessité de renouveler l'accord pour assurer un financement adéquat du système de santé.



En mai, des membres et des employés du SCFP ont fait pression sur les députés fédéraux et sensibilisé la population à nos demandes en santé.

Notre campagne pluriannuelle sur l'accord sur la santé menée en collaboration avec le Conseil des Canadiens et des militants communautaires locaux a fait ressortir les dommages causés au système de santé par le gouvernement conservateur. Cette campagne a porté ses fruits lors des élections fédérales. Dans le nord de l'île de Vancouver par exemple, le NPD a défait le candidat conservateur sortant et remporté une nouvelle circonscription. Au total, les députés conservateurs ont mordu la poussière dans sept des dix circonscriptions ciblées au Canada.

Le SCFP a défendu les soins de santé publics dans les diverses communautés canadiennes. Au Nouveau-Brunswick, les employés d'hôpitaux ont alerté la population sur les effets des compressions et de la privatisation en visitant les marchés publics et les festivals. Ils étaient accompagnés d'un corbillard symbolisant la mort des soins de santé publics. Les libéraux provinciaux veulent privatiser la gestion des services de soutien des hôpitaux, comme l'alimentation et l'entretien, ce à quoi s'oppose la section locale 1252. Les libéraux menacent aussi d'effectuer des compressions dans les hôpitaux ruraux.

En Saskatchewan, le SCFP et le Conseil des Canadiens ont fait une tournée contre la privatisation dans cinq villes. La plus récente menace là-bas : les cliniques privées d'imagerie par résonance magnétique. Le SCFP a souligné les dangers de ce modèle à but lucratif qui, selon un avis juridique, enfreint la *Loi canadienne sur la santé*. Le SCFP-Saskatchewan a demandé à la ministre

fédérale de la Santé d'examiner la loi du gouvernement Wall sur ces cliniques.

Le SEH s'est mobilisé pour sauver les services de buanderie des hôpitaux de l'intérieur de la Colombie-Britannique et protéger 175 emplois. Les syndiqués ont reçu l'appui des conseils municipaux des communautés concernées et recueilli près de 13 000 signatures. Cette pétition a été déposée à l'Assemblée législative. À la fin de 2015, le SEH a publié une étude démontrant qu'aucune raison économique ne justifie la privatisation de ces services par l'administration régionale de santé. La décision de sous-traiter a été reportée et l'étude du dossier se poursuit.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le SCFP et ses alliés syndicaux se sont opposés à la privatisation de quatre nouveaux établissements pour personnes âgées. Dans un forum en marge du rassemblement annuel des premiers ministres cet été, des experts ont évoqué les problèmes rencontrés dans les établissements de soins de longue durée gérés en PPP. Le nouveau gouvernement libéral provincial s'est engagé à ne rien privatiser en santé.

ENSEMBLE, NOUS AVONS FAIT VALOIR LA NÉCESSITÉ D'ASSURER UN FINANCE-MENT ADÉQUAT DU SYSTÈME DE SANTÉ.

Au Nouveau-Brunswick, les employés de résidences pour personnes âgées de la région de Miramichi ont fait campagne pour qu'un nouvel établissement demeure public. Les membres des sections locales 1256 et 1277 ont organisé des manifestations, en plus d'assurer une présence dans les activités communautaires.

fermeture d'une usine, les membres du SCFP ont fait valoir qu'il fallait préserver les bons emplois dans le secteur public. Ils ont présenté une pétition de 10 000 signatures au député provincial local.

Des travailleurs de la santé du SCFP membres du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) ont fait une tournée de la province pour sensibiliser la population aux dangers des cliniques de chirurgie privées. Avec la Coalition ontarienne de la santé, le CSHO a organisé un référendum dans cinq villes. Plus de 100 000 personnes se sont prononcées contre l'intention du gouvernement de privatiser certaines chirurgies. Le CSHO a dénoncé l'impact des compressions sur les soins à domicile.

Au Québec, les 20 000 membres du Conseil provincial des affaires sociales du SCFP ont lancé une nouvelle phase de la campagne valorisant le travail des héros méconnus du secteur : les périsoignants. Leur travail est essentiel pour les usagers du système public de santé et de services sociaux. La campagne souligne aussi que la privatisation et les compressions menacent le système de santé québécois.

En Nouvelle-Écosse, les membres du SCFP offrant des soins à domicile ont lutté contre la privatisation en remettant en question un modèle d'appel d'offres qui a échoué en Ontario. Une déclaration du ministre de la Santé laissant entendre que ces travailleurs sont trop payés pour laver la vaisselle a inspiré une série de manifestations très médiatisées. Des centaines de membres du SCFP et d'autres syndicats ont protesté devant les bureaux de neuf députés, brandissant des pancartes et des linges à vaisselle.





e concert avec ses alliés syndicaux, le SCFP a poursuivi ses efforts pour faire de la sécurité financière à la retraite un enjeu électoral. La chute du gouvernement Harper a ramené la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC) à l'ordre du jour. Le SCFP continuera de réclamer une bonification substantielle et universelle du système public de pensions. Cette mesure bénéficierait notamment aux six travailleurs sur dix qui n'ont pas de régime de retraite au travail.

De plus, nous pousserons le nouveau gouvernement à tenir sa promesse de ramener l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse à 65 ans. Les conservateurs ont fait passer ce seuil à à 67 ans.

En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, les membres du SCFP ont contré les attaques contre leur régime de retraite au travail.

EN NOUVELLE-ÉCOSSE ET À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR, LES MEMBRES DU SCFP ONT CONTRÉ LES ATTAQUES CONTRE LEUR RÉGIME DE RETRAITE.

Les 43 membres de la section locale 2019 à l'emploi de la municipalité de Happy Valley-Goose Bay ont réussi à protéger leur régime à prestations déterminées, après un lock-out de 34 jours en plein hiver labradorien. Prétextant la nécessité de restructurer le régime, l'employeur proposait de cantonner les nouveaux employés dans un régime à cotisations déterminées beaucoup moins intéressant.



Le maire a déclenché le lock-out parce qu'on annonçait peu de neige. Surprise : il en est tombé près de six mètres dans les deux premières semaines du conflit. La pression populaire et la solidarité au piquet de grève ont poussé le maire à faire marche arrière. Les syndiqués ont négocié des changements qui assurent l'universalité et la pérennité de leur régime.

Grâce à leur solidarité, les membres des sections locales 1431 et 227 ont fait échouer les plans de la Commission régionale des eaux de Halifax qui voulait s'en prendre à leur régime à prestations déterminées. Les changements envisagés auraient surtout affecté les jeunes travailleurs. Le lock-out a duré neuf semaines et l'employeur avait embauché une agence de sécurité connue pour son « talent » à mater les grévistes.

Avec l'aide des experts en régimes de retraite du SCFP, les dirigeants des deux sections locales ont démontré que les changements demandés par l'employeur étaient injustifiés, puis ils ont proposé des modifications minimes permettant d'assurer l'accès au régime à tous les syndiqués.





L'accès aux régimes de retraite pour les travailleurs précaires ou à temps partiel a été une autre priorité du SCFP. En Ontario, nos représentants au conseil d'administration du Régime de retraite des travailleurs de la santé de l'Ontario (Healthcare of Ontario Pension Plan ou HOOPP) ont réussi à accroître l'admissibilité au régime des employés à temps partiel. Depuis octobre, plus rien n'empêche ceux-ci de cotiser au régime. Auparavant, ils devaient d'abord atteindre un certain nombre d'heures et avoir reçu un certain montant en revenus. Le régime est maintenant accessible à tous les employés à temps partiel, contractuels, temporaires et occasionnels. Cette année, 12 000 employés à temps partiel ont adhéré au HOOPP, dont 6700 après l'élimination des conditions préalables. Le quart de ces 6700 personnes est constitué de membres du SCFP.

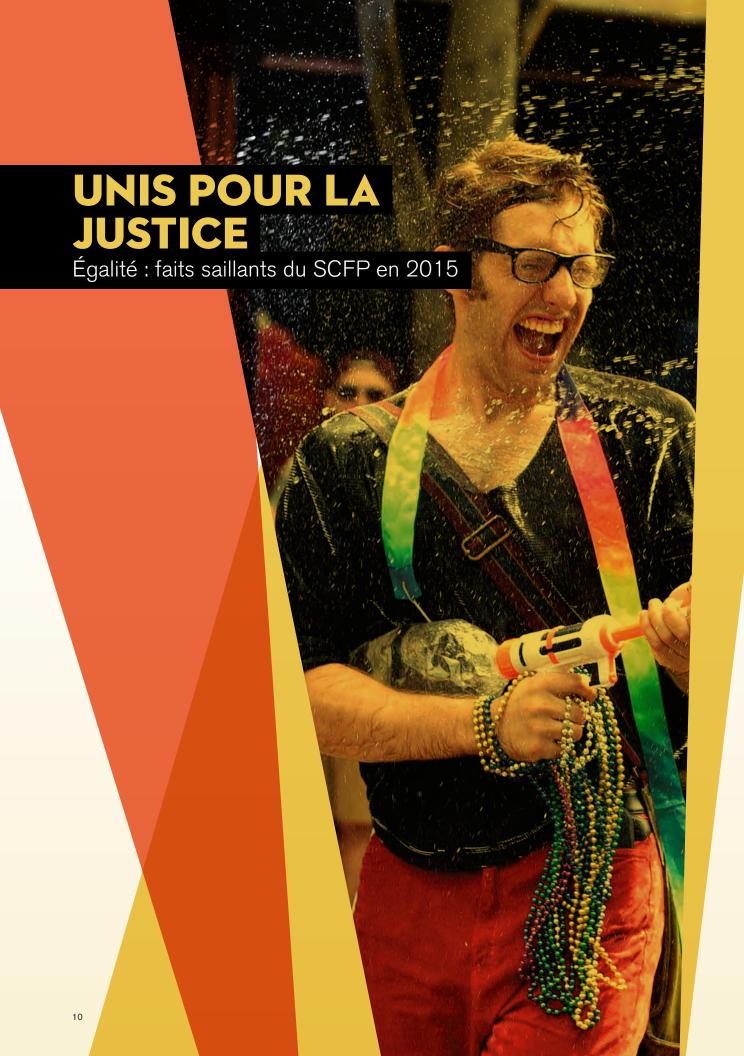
En Ontario, le gouvernement souhaite apporter des modifications aux régimes de retraite dans le secteur universitaire. Actuellement, chaque université a son propre régime. Le gouvernement veut instaurer une sorte de régime conjoint. Au lieu d'attendre le dépôt d'une loi qui imposerait les modalités de ce régime, le SCFP, après consultation de ses sections locales, a entamé des pourparlers avec les autres syndicats, le gouvernement et les employeurs pour jeter les bases d'un nouveau régime. L'objectif est d'obtenir le meilleur régime à prestations déterminées, bien financé et accessible au plus grand nombre d'employés possible. Nous réclamons aussi une représentation équitable au sein des nouvelles structures.

En 2015, les employés municipaux de Regina, dont les membres des sections locales 7, 21, 650, 1594, 3766 et 3967 ont réussi à protéger leur régime à prestations déterminées. Le SCFP a forcé la ville à respecter ses engagements envers les syndiqués. En mars, le gouvernement provincial a approuvé l'entente et autorisé l'entrée en vigueur des modifications négociées.

En Saskatchewan, le SCFP a aussi réclamé une meilleure représentation syndicale au sein du conseil administrant le régime de retraite des employés municipaux de la province. Un mémoire a été remis à la commission qui examine la gouvernance du régime. En novembre, les présidents des sections locales et les membres des exécutifs se sont réunis pour préparer le combat contre des changements qui risquent de miner le régime à prestations déterminées.

En Colombie-Britannique, le SCFP a contesté la décision de la Ville de Maple Ridge de faire payer à ses employés à temps partiel membres de la section locale 622 la part de l'employeur versée au régime de retraite, en plus de celle versée par l'employé. Après une décision arbitrale, la municipalité a dû abandonner cette pratique. Par conséquent, les employés à temps partiel qui cotisaient déjà au régime ont eu droit à une augmentation. La participation au régime est aussi devenue plus abordable pour les employés qui n'y souscrivaient pas.

En Alberta, les employés du Refuge pour femmes d'Edmonton ont finalement obtenu leur régime de retraite, après neuf ans de démarches. Les membres de la section locale 3341 ont maintenant accès au Régime de retraite multi-secteurs conçu spécialement pour combler l'insuffisance des protections en matière de retraite dans les milieux de travail dominés par les femmes.



'année a été marquée par la Conférence nationale sur les droits de la personne qui a réuni 500 militants syndicaux et sociaux à Winnipeg en février. La capacité des membres de provoquer le changement et d'accroître le pouvoir des travailleurs par la promotion de l'égalité au sein du SCFP, dans les milieux de travail et dans les communautés, a été au cœur des débats.

Les participants ont pris connaissance du projet sur l'histoire de l'égalité au SCFP et ont pu l'enrichir en racontant leurs propres anecdotes. La chronologie numérique compilée dans le cadre du projet contient plus de 200 jalons de la bataille pour l'égalité posés depuis la création du SCFP en 1963. La chronologie a été officiellement lancée lors du congrès national. Les délégués ont pu la consulter au Village du congrès et prendre la pose comme combattant de l'égalité au fort populaire kiosque photos.

Nous avons poursuivi le travail dans le dossier du VIH-sida en nous appuyant sur la nouvelle politique du SCFP en la matière. De nouvelles ressources pour les membres ont été développées : un livret et une fiche d'information en santé-sécurité, une affiche, ainsi qu'un aide-mémoire pour la négociation.

Nous avons maintenu notre soutien aux organisations autochtones comme l'Association des femmes autochtones du Canada et les Familles des Sœurs par l'esprit. En décembre, nous avons salué la création de la Commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées. C'était temps.

NOUS POUVONS PROVO-QUER LE CHANGEMENT ET ACCROÎTRE LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS EN FAISANT LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ.

Le SCFP a poursuivi son travail de solidarité dans le dossier de l'eau dans les communautés autochtones. Le SCFP-Manitoba a appuyé le financement de la « Route de la liberté » réclamé par la Première Nation de Shoal Lake privée d'eau potable depuis 20 ans. Winnipeg puise déjà son eau sur le territoire autochtone. La route assurera également l'accès à l'eau potable et aux services aux résidents de la communauté autochtone. Le financement du projet a été confirmé par les trois niveaux de gouvernement fin décembre.

Dans le même esprit de solidarité, le SCFP a assisté aux cérémonies de clôture de la Commission de vérité



et de réconciliation en juin et au dépôt de son rapport final en décembre. Au congrès national, le président de la commission, Murray Sinclair, a livré un discours émouvant sur les terribles séquelles qu'ont eues les pensionnats canadiens sur les survivants, leurs proches, les peuples autochtones et le Canada tout entier. Notre syndicat s'affaire à répondre aux appels à l'action de la commission, entre autres en enseignant à nos membres l'histoire et l'héritage des pensionnats.

Dans le dossier de la violence faite aux femmes, nous avons produit un guide de négociation sur la violence conjugale et ses impacts en milieu de travail. Ce guide met à profit les recherches réalisées par l'Université Western en Ontario et le Congrès du travail du Canada. Le SCFP a fourni son appui au projet. Ces recherches ont aussi inspiré le gouvernement manitobain qui s'est engagé à accorder un congé payé aux travailleurs victimes de violence familiale.

Le SCFP a ajouté de nouvelles ressources pour la négociation de l'égalité à son éventail : un guide sur le harcèlement au travail, de l'information sur les droits des LGBTTI et l'obligation d'accommodement, ainsi qu'un aide-mémoire et un exemple de clause sur la discrimination.

Le SCFP a soutenu les activités canadiennes entourant la Marche mondiale des femmes du 17 octobre. Le point culminant de la mobilisation a été la grande marche tenue à Trois-Rivières. La fin de l'austérité et la tenue d'une enquête sur les femmes autochtones



disparues ou assassinées figuraient au nombre des revendications. Le Comité national des femmes a recueilli des signatures sur des morceaux de tissu en guise de solidarité avec les féministes québécoises ouvrant la marche.

En 2015, le SCFP a milité pour la justice et l'égalité :

- en dénonçant le profilage racial.
- en appuyant la Coalition pour les droits des travailleurs migrants, une première organisation du genre au pays, et une dizaine d'autres organismes communautaires.
- en aidant les délégations des Algonquins du lac Barrière et de l'Association des femmes autochtones du Canada à assister aux assemblées de l'ONU.

Enfin, le SCFP est fier que le Prix Carol-McGregor 2015 décerné par le Congrès du travail du Canada (CTC) ait été remis à Ann Ramsay de la section locale 1770 pour sa défense des droits des personnes ayant un handicap. Ann Ramsay est membre du Comité sur l'égalité du SCFP de l'Île-du-Prince-Édouard, du Comité national des personnes ayant un handicap du SCFP et du Groupe de travail sur les droits des handicapés du CTC. Au dernier congrès national, le SCFP lui a décerné son Prix national pour le militantisme en faveur des droits des personnes ayant un handicap.







a défense des droits des travailleurs est au cœur de notre travail pour la justice dans le monde.

En 2015, nous avons défendu les droits de la personne, renforcé le mouvement syndical et résisté à la privatisation et aux compressions aux côtés des travailleurs du monde entier.

Par notre implication au sein de l'Internationale des services publics (ISP), nous avons contribué au renforcement du mouvement international pour la défense des droits des travailleurs et des services publics. Le SCFP s'est rendu à Mexico pour participer à la Conférence régionale interaméricaine de l'ISP portant sur les droits syndicaux et la qualité des services publics. Nous avons aussi participé à une réunion stratégique de l'ISP sur la privatisation.

Notre Fonds pour la justice mondiale a permis à nos membres de tisser des liens avec les travailleurs colombiens, cubains, honduriens, philippins et nicaraguayens et de s'inspirer de leurs luttes. Cette année, le fonds a permis de financer huit projets visant à faire progresser les droits syndicaux et les droits de la personne, à développer les capacités syndicales, à combattre la privatisation de l'eau, à promouvoir les services publics et à faire de la sensibilisation auprès des membres du SCFP.

Le SCFP a participé à plusieurs délégations de solidarité. En juillet, des représentants du SCFP et de trois autres syndicats du secteur public canadien ont fait partie d'une délégation qui a rencontré des syndiqués colombiens qui luttent contre la privatisation et qui défendent les droits syndicaux et les droits de la personne. En octobre, nous avons pris part à la délégation de la Fondation Stephen Lewis qui s'est rendue au Rassemblement national des grands-mères en Ouganda. L'événement a réuni 500 grands-mères qui travaillent au renforcement des réseaux locaux et nationaux de lutte au VIH-sida.

LA DÉFENSE DES DROITS DES TRAVAILLEURS EST AU CŒUR DE NOTRE TRAVAIL POUR LA JUSTICE DANS LE MONDE.

Le SCFP a invité de nombreux orateurs internationaux à ses conférences et congrès. Lors du congrès national à Vancouver, la secrétaire générale de l'ISP, Rosa Pavanelli, et des conférenciers venant de Grèce, des États-Unis, des Philippines, de Colombie et du Royaume-Uni nous ont parlé de solidarité internationale et de nos luttes communes.



En marge du congrès national, des invités internationaux comme le travailleur grec des eaux Yiorgos Archontopoulos et le chef syndical des enseignants philippins Benjamin Valbuena ont parlé de lutte à la privatisation et de promotion des droits de la personne avec des représentants de nos sections locales et des alliés communautaires.

En septembre, le SCFP a pris position sur la crise des réfugiés syriens. Notre conseil exécutif national a réclamé des améliorations à la politique canadienne sur l'immigration et les réfugiés. Le SCFP a aussi versé 25 000 dollars au fonds de soutien au Conseil canadien pour les réfugiés créé par le CTC.

Lorsque deux séismes ont ravagé le Népal fin avril et début mai, notre syndicat a fait sa part. Le SCFP national et le SCFP-Colombie-Britannique ont versé 25 000 dollars chacun pour appuyer les efforts de secours d'Oxfam Canada. Le Syndicat des employés d'hôpitaux a quant à lui versé 15 000 dollars. Le SCFP national a aussi versé 10 000 dollars au Fonds d'aide au Népal de l'ISP.

Notre travail de solidarité internationale se poursuit dans bien d'autres dossiers dont :

- le soutien apporté au Centre de solidarité des travailleurs du Bangladesh.
- le financement et la défense de Deepan Budlakoti, un homme natif d'Ottawa que le gouvernement canadien veut déporter en Inde, un pays où il n'a ni famille, ni citoyenneté et où il n'a jamais mis les pieds
- la campagne pour la libération de deux syndicalistes du COURAGE incarcérés depuis trois ans aux Philippines.

Le congrès national a adopté des résolutions qui orienteront nos actions pour la justice dans le monde. Elles portent sur le renforcement du Fonds pour la justice mondiale, la solidarité avec les travailleurs migrants, la lutte aux accords commerciaux qui font passer les intérêts des entreprises avant ceux des citoyens et l'opposition aux agressions militaires commises par le Canada.





n 2015, les membres du SCFP ont encore eu de nombreux défis à relever à la table de négociations. Nos sections locales sont au front pour défendre les services publics et les bons emplois contre les mesures d'austérité. Les gouvernements s'en prennent aussi à nos droits, les employeurs tentent de diluer nos conventions collectives et le travail précaire est en hausse.

En 2015, nos sections locales ont conclu 445 conventions collectives. Nous avons encore 1901 conventions en négociation et 656 autres à négocier en 2016.

En Nouvelle-Écosse, le SCFP conteste un projet de loi qui prive 75 000 employés du secteur public de leur droit de négociation. Avant Noël, le gouvernement libéral a fait siéger les députés toute la nuit pour faire adopter le projet de loi 148 qui élimine le droit de ces travailleurs à la libre négociation collective et à l'arbitrage, et ce, dans le but d'imposer leurs conditions salariales. Le SCFP et ses alliés tenteront de faire invalider cette loi en vertu de la *Charte des droits et libertés*.



Les négociations de nos 55 000 membres à l'emploi des conseils scolaires ontariens ont donné lieu à une des plus grosses mobilisations de l'année au SCFP. En vertu de la nouvelle loi provinciale, ces négociations se déroulaient pour la première fois à des tables centrales et locales.

Fort d'un mandat de grève provincial de 93 pour cent obtenu en début d'année, les négociateurs syndicaux ont pu compter sur l'appui des membres durant ces négociations difficiles. Nos membres ont passé une bonne partie de l'année à sensibiliser la population à leur travail. À la fin de l'été, lorsque le besoin de moyens de pression plus musclés s'est fait sentir, les membres ont entamé une grève du zèle qui a changé la donne.

Le SCFP a remporté une victoire cruciale devant la Commission des relations de travail de l'Ontario qui a rejeté une plainte pour grève illégale formulée par un conseil scolaire ontarien. Le précédent ainsi créé a conféré aux membres du SCFP de l'ensemble des conseils scolaires le droit de faire la grève du zèle ou de débrayer en appui aux négociations centrales. Le comité central a finalement réussi à conclure les négociations sans recourir à la grève générale. Bien préparés et forts d'une stratégie coordonnée, les comités locaux ont alors pris le relais.

L'autre mobilisation majeure s'est déroulée au Québec, où nos membres dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux ont été impliqués dans les négociations provinciales menées par un front commun réunissant plus de 400 000 employés du secteur public. Le front commun a combattu les importantes réductions des services, en plus de réclamer des hausses de salaires équitables. Les syndiqués sont demeurés unis au fur et à mesure que les moyens

de pression s'intensifiaient. Des grèves tournantes ont été organisées et 150 000 personnes ont manifesté à Montréal en octobre. Le front commun a conclu une entente de principe à la fin décembre.

Toujours au Québec, les employés municipaux membres du SCFP ont contesté le nouveau pacte fiscal entre les municipalités et la province. Ce pacte affaiblit considérablement la position des syndicats lors des négociations collectives. En septembre, les leaders du SCFP-Québec et de la FTQ ont dénoncé publiquement ce pacte qui ouvre la voie à la sous-traitance et à la perte d'une expertise précieuse. Ils ont rappelé que la commission Charbonneau a souligné l'importance de l'expertise interne comme rempart contre la collusion et la corruption.

En décembre, les cols bleus de Montréal ont intensifié leur opposition au pacte fiscal en publiant une lettre ouverte et en tenant une assemblée syndicale sur les heures de travail. Le maire Denis Coderre a répliqué en suspendant sans solde 2400 membres de la section locale 301 pour une semaine et la présidente et trois autres dirigeants de la section pour deux mois. Le SCFP conteste ces mesures disciplinaires et appuie le Conseil provincial du secteur municipal dans cette lutte pour le maintien du droit fondamental à la négociation.

En novembre, la composante Air Canada du SCFP a ratifié une convention collective qui garantit la présence d'un agent de bord pour 40 passagers sur les grosporteurs réalisant des vols outremer. Les agents de bord ont aussi obtenu des améliorations salariales et normatives. La stratégie juridique utilisée a notamment contribué à ces victoires. Le SCFP a en effet réussi à faire confirmer le statut non essentiel des services de transport aérien. Rappelons que lors des négociations de 2011, les conservateurs fédéraux avaient fait adopter une loi de retour au travail en amont, limitant le pouvoir de négociation des syndiqués. Le gouvernement Harper avait invoqué le rôle trop important d'Air Canada pour l'économie canadienne pour légiférer.

L'entente renforce aussi la sécurité d'emploi par des mesures sans précédent. Pendant la durée de la convention, aucun agent de bord de la ligne principale ne sera licencié ni aucune base fermée. Les heures de vol augmenteront également. Pour leur part, les employés d'Air Canada rouge ont obtenu des améliorations salariales et normatives, ainsi qu'un processus permettant aux syndiqués de passer du transporteur à rabais à la ligne principale et inversement. Grâce à ce gain, la compagnie ne pourra plus jouer les syndiqués des deux entités de l'unité de négociation les uns contre les autres.

Finalement, après 20 mois d'efforts pour obtenir une entente juste, les 230 membres du Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) travaillant au Centre de soins d'Inglewood ont ratifié une nouvelle convention collective avec SimpeQ Care, le sous-traitant qui gère actuellement l'établissement de soins de longue durée. Unicare, le propriétaire du centre, a confié la gestion du personnel à cinq compagnies différentes depuis 2003. Le sous-traitant précédent, CareCorp, a annulé son contrat en mai après avoir géré l'établissement pendant quatre ans. Lorsque le SEH a syndiqué les travailleurs à nouveau en 2013, CareCorp s'est opposé à la conclusion d'une première convention collective. L'entente conclue avec SimpeQ Care prévoit des améliorations au chapitre des salaires et des avantages sociaux, en plus d'offrir à la vaste majorité des employés du travail dans des postes équivalents.

NOS SECTIONS LOCALES SONT AU FRONT POUR DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS ET LES BONS FMPI OIS.







services de garde, communications, éducation primaire et secondaire, services d'urgence, énergie, santé, bibliothèques, municipalités, éducation postsecondaire, services sociaux et transports.



SCFP AU CANADA

Colombie-Britannique

Abbotsford, Burnaby, Courtenay, Cranbrook, Kelowna, Nanaimo, Prince George, Terrace, Trail, Victoria

Alberta

Calgary, Edmonton, Fort McMurray, Grande Prairie, Lethbridge, Medicine Hat, Red Deer

Saskatchewan

Prince Albert, Regina, Saskatoon

Manitoba

Brandon, Dauphin, Winnipeg

Ontario

Barrie, Cornwall, Hamilton, Kenora, Kingston, Kitchener, London, Markham, Mississauga, North Bay, Oshawa, Ottawa, Pembroke, Peterborough, Sault Ste. Marie, St. Catharines, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Windsor

Québec

Baie-Comeau, Gatineau, Jonquière, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Sept-Îles, Sherbrooke, Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick

Beresford, Dalhousie, Dieppe, Edmundston, Fredericton, Saint-Jean

Nouvelle-Écosse

Dartmouth, New Glasgow, Sydney, Yarmouth

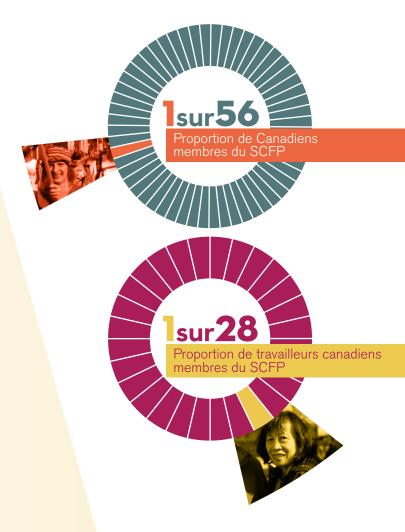
Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Terre-Neuve-et-Labrador

Corner Brook, Saint-Jean

Le SCFP est propriétaire de 17 bureaux à travers le Canada. Il a aussi dix baux de location-achat au Québec.



En 2015, les membres du SCFP ont payé environ :



en impôt sur le revenu

2 milliards \$

en taxes de vente



en impôt foncier



ette année, nos membres ont été bien appuyés lorsqu'ils livraient combat sur les piquets de grève. Ils ont pu compter sur la solidarité et le soutien des dirigeants, des sections locales, des employés du SCFP, des autres syndicats, des citoyens et de notre Caisse nationale de grève qui atteint maintenant 80 millions de dollars.

Le SCFP national a financé 15 campagnes visant à éviter une grève. Le 1,9 million de dollars investi a permis aux membres impliqués de résister aux compressions et aux concessions exigées à la table de négociations. Le SCFP a aussi versé un million de dollars pour soutenir 13 conflits de travail qui se sont transportés sur les piquets de grève. Les fonds ont servi à financer des opérations de communication et de mobilisation en appui aux grévistes.

SCFP 608 : Centre Naramata (C.-B.)

Grève de 318 jours amorcée le 15 mai 2014

Les 30 employés de ce centre de l'Église unie se sont battus pendant dix mois. Ils n'ont pas lâché prise même après la fermeture de l'établissement. L'employeur voulait remplacer ses employés de longue date par des non-syndiqués moins bien rémunérés. En avril 2015, le SCFP et l'employeur ont conclu une entente qui reconnaît les années de service et l'apport des syndiqués.

SCFP 7000 : Southern Railway of British Columbia (C.-B.)

Lock-out de 119 jours amorcé le 5 janvier 2015

Malgré un lock-out de quatre mois, les membres de la section locale 7000 ont forcé cet employeur antisyndical à régler des problèmes de santé-sécurité et à abandonner l'idée d'un régime de retraite à traitement différencié. Le SCFP a mis fin au recours aux briseurs de grève à coups de démarches juridiques, améliorant ce faisant les lois sur le piquetage. Il a aussi mis en lumière tous les problèmes de sécurité qu'entraînait le lock-out. Les 126 membres ont obtenu une augmentation de salaire sans effectuer de concessions.



SCFP 2019 : Municipalité de Happy Valley-Goose Bay (T.-N.-L.)

Lock-out de 34 jours amorcé le 13 janvier 2015

Les 43 membres de la section locale 2019 à l'emploi de la municipalité de Happy Valley-Goose Bay ont été mis en lock-out en plein hiver labradorien, mais ont réussi à protéger leur régime de retraite à prestations déterminées.



SCFP 6447 (Syndicat des employés d'hôpitaux, C.-B.) : Stz'uminus First Nation Health Centre

Grève de 43 jours amorcée le 29 janvier 2015

La grève de six semaines de ces 21 syndiqués de l'île de Vancouver s'est soldée par un règlement arbitral. L'employeur a eu gain de cause sur la question des horaires et des pauses-repas payées, mais nos membres ont obtenu une prime à la signature et des rajustements salariaux rétroactifs.

SCFP 227 : Cols bleus de la Commission régionale des eaux de Halifax (N.-É.) SCFP 1431 : Cols blancs de la Commission régionale des eaux de Halifax (N.-É.)

Lock-out de 59 jours amorcé le 19 mai 2015

Ces deux sections locales ont empêché l'employeur de diluer leur régime de retraite à prestations déterminées. Les concessions demandées auraient surtout affecté les nouveaux travailleurs.



SCFP 3902 : Université de Toronto (Ontario)

Grève de 28 jours amorcée le 27 février 2015

SCFP 3903 : Université York (Ontario)

Grève de 29 jours amorcée le 2 mars 2015

Dix mille assistants à l'enseignement et chargés de cours de l'Université de Toronto et de l'Université York ont débrayé pour mettre fin à la précarité d'emploi et veiller à ce que la garantie obtenue prévoyant une hausse de leur salaire en cas d'augmentation des droits de scolarité soit honorée. Ces grèves ont fait ressortir la faiblesse des salaires et les conditions de travail précaires sur les campus ontariens. Les membres des deux sections locales vont maintenant veiller à ce que les universités respectent les dispositions des conventions collectives signées. Elles prévoient des augmentations de salaires et une meilleure sécurité d'emploi.





SCFP 101 : Ville de London (Ontario)

Grève de 62 jours amorcée le 25 mai 2015

Les 750 cols blancs de London ont débrayé alors que leur employeur était déterminé à obtenir des concessions, quitte à embaucher des briseurs de grève. Ils ont obtenu une convention collective nettement supérieure à la première offre patronale.



SCFP 873 : SN Transport LTD (C.-B.)

Grève de 5 jours amorcée le 2 juin 2015

Les 115 membres de la section locale 873-03 ont fait la grève pour obtenir une première convention collective. Membres du SCFP depuis juillet 2014, ils transportent des patients pour une société privée. La grève s'est conclue par la signature d'une convention qui prévoit des améliorations aux salaires, aux horaires, aux vacances et aux congés de maladie.



SCFP 2316 : Société d'aide à l'enfance de Toronto (Ontario)

Grève de 97 jours amorcée le 27 juillet 2015

Les 15 employés à temps partiel qui répondent aux urgences en dehors des heures d'ouverture ont débrayé après deux ans de négociations pour obtenir une première convention collective. Après trois mois de grève et de tentatives de médiation infructueuses, ils ont accepté d'aller en arbitrage pour permettre aux enfants et aux familles en crise de recevoir l'aide dont ils ont besoin.



SCFP 401 : Municipalité de Qualicum Beach (C.-B.)

Lock-out de 35 jours amorcé le 31 juillet 2015

Nos membres ont été mis en lock-out après avoir rejeté une entente qui comportait des augmentations salariales inférieures à celles accordées par les municipalités voisines. Les 75 employés n'avaient plus de convention collective depuis 2013. Un médiateur leur a accordé les hausses réclamées. Il s'agissait du premier conflit de travail de l'histoire de cette municipalité.



Au Québec, 30 000 membres du SCFP appartenant à 97 sections locales des secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux ont effectué des grèves tournantes en octobre et en novembre, puis participé à une grève provinciale d'une journée en décembre. Leurs actions ont été menées dans le cadre de la mobilisation sans précédent des 400 000 employés du secteur public québécois, en vue du renouvellement des conventions collectives avec la province. Le front commun a obtenu une entente de principe en décembre.

NOS MEMBRES ONT ÉTÉ BIEN APPUYÉS LORSQU'ILS LIVRAIENT COMBAT SUR LES PIQUETS DE GRÈVE.

À l'Université Northern British Columbia, les employés de soutien membres de la section locale 3799 ont effectué du piquetage du 5 au 19 mai en signe de solidarité avec l'association des professeurs en grève.

Finalement, les 8000 cols blancs de Montréal ont tenu une grève d'une demi-journée. Il s'agissait du premier moyen de pression exercé dans le cadre d'une grève rotative qui se poursuivra en 2016. Les membres de la section locale 429 sont sans contrat de travail depuis quatre ans. La ville veut privatiser davantage et obtenir des concessions qui appauvriront les travailleurs.







rès de 3500 travailleurs provenant de 60 milieux de travail différents ont joint les rangs du SCFP cette année. Ces nouveaux membres œuvrent dans les secteurs suivants : municipalités, services sociaux, soins à domicile, santé, services d'urgence, communications, éducation postsecondaire, soins de longue durée et transports.

Des douzaines d'autres campagnes de recrutement sont aussi en cours. De nombreux autres travailleurs joindront donc le SCFP car ils réalisent que nous formons le syndicat le mieux placé pour protéger les services publics et améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail.

Dans l'ensemble, le nombre de membres du SCFP travaillant à temps partiel a augmenté, alors que le nombre de membres travaillant à temps plein a diminué. Ce changement reflète la tendance nationale à la précarisation des emplois.

La privatisation est un autre danger qui guette nos membres. En Colombie-Britannique, les membres du Syndicat des employés d'hôpitaux en savent quelque chose. En 2015, le SEH a réussi à protéger les emplois de 900 membres du personnel d'entretien travaillant pour deux administrations régionales de la santé (Vancouver Coastal et Providence), qui étaient menacés par le transfert du contrat de gestion d'un entrepreneur privé à un autre.

Le nouvel entrepreneur, Compass Group, a fait valoir que ces employés, appartenant majoritairement au SEH, devraient plutôt être régis par la convention collective conclue avec le syndicat représentant une trentaine d'employés de bureau. La Commission des relations de travail a statué que cela ne pouvait pas empêcher le SEH de mener sa campagne de recrutement. Les employés réembauchés par Compass ont choisi de se joindre au SEH.

Le SEH réclame un renforcement des droits de succession pour mettre fin aux transferts de contrat visant à briser le syndicat. Depuis les licenciements importants et la privatisation massive des soins de santé effectués par les libéraux il y a dix ans, le SEH a travaillé fort pour syndiquer les employés et bâtir un front commun pour négocier avec l'ensemble des sous-contractants privés.





ette année, l'implication du SCFP a permis de réaliser d'importantes avancées juridiques pour le bénéfice des travailleurs. Le SCFP a collaboré avec d'autres syndicats pour convaincre la Cour suprême du Canada de protéger notre droit constitutionnel à la grève. Le SCFP a joué un rôle important dans la contestation de la loi provinciale limitant injustement le droit de grève des employés du secteur public menée par la Fédération du travail de la Saskatchewan.

La Charte des droits et libertés a toujours protégé la liberté d'association, mais sa portée ne s'étendait pas à d'importants droits du travail en raison de décisions prises par les tribunaux.

DÉSORMAIS, LA CONSTITU-TION PROTÈGE LE DROIT DE GRÈVE DES TRAVAILLEURS CANADIFNS.

Désormais, la constitution protège le droit de grève des travailleurs canadiens ou, s'ils fournissent un service essentiel à la santé et la sécurité publique, leur assure un autre mécanisme de résolution des conflits de travail. La Cour suprême a d'ailleurs affirmé que le droit de grève est crucial à la dynamique de la négociation collective.

Ce jugement met fin à des décennies d'opinions juridiques rétrogrades et hisse les droits du travail au même rang que les autres droits et libertés protégés par la constitution. En Ontario, nous avons remporté une cause qui fera jurisprudence. Dorénavant, nos membres seront indemnisés pour les traumatismes psychologiques subis au travail. Le SCFP continue de défendre le droit à un milieu de travail sécuritaire et le droit à l'indemnisation des accidents de travail.

Au Québec, une sentence arbitrale a accordé à deux employés temporaires licenciés les mêmes droits que les employés permanents, car ils occupaient leur poste depuis plus de deux ans. Cette affaire confirme la protection des travailleurs précaires de longue date contre un licenciement injustifié.

Enfin, l'équipe juridique du SCFP a joué un rôle clé lors des victoires obtenues à la table de négociations pour nos membres en Ontario, en Colombie-Britannique et chez Air Canada.





es membres du SCFP sont déterminés à faire de nos communautés et de notre pays de meilleurs endroits où vivre pour le bénéfice de leurs proches, de leurs amis et de leurs voisins. Qu'il s'agisse d'une campagne locale contre la sous-traitance ou d'une campagne nationale pour protéger le système de santé, c'est en nous mobilisant avec nos alliés communautaires que nous enregistrons des gains.

Notre syndicat a toujours fait de ces campagnes une priorité. Au congrès national, les délégués ont d'ailleurs appuyé un important changement qui fera en sorte que nous disposerons toujours des ressources financières nécessaires pour riposter aux attaques contre les services publics. La résolution adoptée augmente en effet la part des revenus de capitation versée dans la Caisse de défense.

Auparavant, six pour cent des revenus étaient versés dans la Caisse de grève et quatre dans la Caisse de défense. Désormais, cinq pour cent sera versé dans chaque caisse. Comme la Caisse nationale de grève se porte bien avec ses 80 millions de dollars, nous pouvons allouer plus de ressources à l'organisation, aux initiatives stratégiques nationales et aux campagnes. Par contre, si la Caisse de grève chutait sous les 50 millions de dollars, elle verrait le pourcentage de la capitation revenir à six pour cent, et ce, jusqu'à ce qu'elle atteigne de nouveau 80 millions.

En 2015, le SCFP national a consacré 2,7 millions de dollars à 56 campagnes à coûts partagés. Le SCFP

national et ses sections locales ont travaillé ensemble pour aider les membres à :

- combattre la sous-traitance et les autres formes de privatisation.
- protéger et promouvoir les services publics.
- renforcer les liens avec les communautés.
- mobiliser les membres.
- soutenir la négociation collective.
- faire de l'action politique.
- lutter contre les compressions.
- · promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Le SCFP a puisé dans sa Caisse de lutte à la privatisation pour investir 2,25 millions de dollars dans des campagnes locales et régionales de protection des services publics.

LES MEMBRES DU SCFP SONT DÉTERMINÉS À FAIRE DE NOS COMMUNAUTÉS ET DE NOTRE PAYS DE MEILLEURS ENDROITS OÙ VIVRE.

L'une de nos plus grosses batailles s'est déroulée en Ontario, où le gouvernement libéral souhaitait vendre 60 pour cent d'Hydro One. Avec les syndicats, les associations de consommateurs et d'autres, les



membres du SCFP ont fait campagne pour stopper la plus grande liquidation d'actifs publics de cette province. Des assemblées et une manifestation monstre à Queen's Park ont été organisées.

Nous avons gagné quelques batailles, mais les libéraux ont vendu un premier bloc de 15 pour cent d'actions en novembre. Nous poursuivons la lutte pour éviter toute autre vente et pour ramener l'électricité ontarienne dans le giron public.

En Saskatchewan, dans le cadre de la campagne « Own it! » visant à sensibiliser la population aux projets de privatisation du gouvernement de Brad Wall, nos membres ont fait la tournée des barbecues cet été et recueilli près de 20 000 signatures. Cette campagne sert aussi à mobiliser nos membres en vue des élections d'avril 2016.

Au Nouveau-Brunswick, nos membres ont adopté le plan d'action *Plus fort ensemble* pour s'opposer aux compressions massives dans les services publics. Ils comptent lancer une série de discussions individuelles avec les citoyens et faire pression sur les députés provinciaux.

À l'Île-du-Prince-Édouard, nos membres mènent une campagne pour souligner l'importance des services publics. Ils font valoir que les services publics facilitent la vie de tous les jours et contribuent au développement de nos communautés.



Nos campagnes atteignent leur cible dans plusieurs communautés. À Revelstoke en Colombie-Britannique, le conseil municipal a décidé de ne pas privatiser la collecte des ordures, reconnaissant qu'il n'y a aucun avantage économique à le faire. La section locale 363 avait lancé une campagne de riposte dès que la possibilité de sous-traiter a été soulevée par la municipalité.

Toujours en Colombie-Britannique, White Rock a rapatrié à l'interne son service d'eau, une décision gagnante pour les travailleurs de la section locale 402-01 et la population. La municipalité continue à fournir un service de qualité, en plus de contrôler cette importante ressource.





À Moncton, la menace de privatisation a poussé les employés de la station de traitement des eaux usées à se joindre au SCFP en 2014. Cette année, les dix membres de la section locale 5217 ont amorcé la négociation de leur première convention collective. Au même moment, la commission des eaux usées envisageait de rénover les installations en partenariat public-privé. Malgré les pressions du fédéral et l'urgence des travaux, la commission a finalement décidé d'aller de l'avant en mode public.

Les membres de la section locale 2348 se sont mobilisés pour stopper les réductions de postes d'intervenants en soutien communautaire dans les écoles de Winnipeg. Ces intervenants sont essentiels au bien-être des jeunes en difficulté et de leurs familles. Les parents et les organisateurs communautaires se sont joints à la délégation de la section locale pour convaincre le conseil scolaire de Winnipeg de maintenir les postes. La section locale réclame maintenant un financement permanent pour ces postes.

À Calgary, les sections locales 37, 38 et 709 regroupant les employés municipaux poursuivent leur campagne de promotion des services publics et de lutte à la privatisation. La Calgary Parking Authority a ramené entre 80 et 100 postes à l'interne. Ces employés sont membres de la section locale 38.

Ailleurs en Alberta, la section locale 1505 a célébré l'annulation du contrat entre la municipalité de Wood Buffalo et la société privée de transport TKO. Le travail a été rapatrié à l'interne et les membres de la section locale bénéficient maintenant d'un meilleur salaire et d'un meilleur régime de retraite. Cette section locale continue de se battre contre la sous-traitance du personnel d'entretien et de sécurité à l'aéroport de Fort McMurray. Les membres ont eu recours aux griefs, aux manifestations, aux pétitions et aux présentations au conseil d'administration pour appuyer leurs revendications.

À Windsor, les membres de la section locale 543 ont fait campagne pour combattre la sous-traitance de 100 postes de concierges municipaux. Les cols bleus et les cols blancs ont uni leurs forces pour défendre ces emplois devant le conseil municipal. Ils ont expliqué tout ce que les employés municipaux font pour garder les installations municipales propres et sécuritaires et ils ont réussi à conserver ces services à l'interne. Il s'agit





d'une victoire importante après une série de privatisations dans cette municipalité.

À Toronto, nos membres ont crié victoire lorsque la municipalité a décidé de mettre sur la glace son projet de confier au privé un autre pan du service de collecte des ordures. Un comité municipal a décidé de reporter les discussions à ce sujet pour au moins un an et 500 bons emplois municipaux ont été sauvegardés. Avec l'aide du personnel et des alliés du SCFP, la section locale 416 a fait valoir aux conseillers municipaux et à la population l'importance de préserver les services publics et les bons emplois.

Les sections locales 79 et 4948 se sont, elles aussi, portées à la défense des bons emplois. Près de la moitié des employés des services publics torontois occupent des emplois temporaires ou à temps partiel, sans horaire de travail fixe, avantages sociaux, régime de retraite et sécurité d'emploi. Le section locale 79, qui représente les cols blancs, a dénoncé l'augmentation des inégalités à Toronto et demandé à la ville de faire sa part en créant des emplois à temps plein, plus stables, pour combattre la pauvreté.

Les membres de la section locale 4948 ont participé à de nombreux événements publics pour mousser leur campagne pour l'obtention de meilleures conditions de travail à la Bibliothèque publique de Toronto. Les trois quarts des travailleurs sont des femmes et la moitié sont des travailleurs racisés. La bataille pour de bons

emplois des deux sections locales se poursuit maintenant à la table de négociations. Une campagne publique conjointe est aussi en cours.

Au Québec, le SCFP s'est mobilisé pour empêcher la vente du siège social de Radio-Canada à Montréal. Le syndicat a déposé une plainte au Bureau de la concurrence et des demandes d'accès à l'information, en plus d'organiser des manifestations populaires. Ces moyens de pression ont convaincu la société d'État qui a rejeté en mai une offre d'achat d'un consortium privé à la tête d'un projet en partenariat public-privé.

Après des années de moyens de pression, les travailleurs offrant les services de première ligne aux personnes ayant un handicap de l'Ontario ont enfin eu gain de cause. Les employés de ce secteur, dont 8500 membres du SCFP, ont obtenu des augmentations salariales étalées sur deux ans. Après cinq ans de gel, la province a effet débloquée une enveloppe supplémentaire de 180 millions de dollars pour les travailleurs les moins bien payés.

Grâce à la campagne « Public Plowing Works », les employés municipaux de Winnipeg (section locale 500) ont sensibilisé la population aux avantages du rapatriement à l'interne du déneigement. Une ligne téléphonique et un site Internet pour recueillir les témoignages des résidents ont été mis sur pied et une étude sur les économies associées au rapatriement a été réalisée.



Les chargés de cours et les étudiants à l'emploi de l'Université du Manitoba (section locale 3909) ont participé à deux manifestations en opposition à la privatisation croissante des services et aux compressions affectant les départements et, par ricochet, nos membres. Leurs alliés sur le campus ont aussi pris part aux événements.

QU'IL S'AGISSE D'UNE CAMPAGNE LOCALE OU NATIONALE, C'EST EN NOUS MOBILISANT AVEC NOS ALLIÉS COMMUNAUTAIRES QUE NOUS ENREGISTRONS DES GAINS.

En Colombie-Britannique, les travailleurs des collèges et des universités ont utilisé des diachylons pour dénoncer les impacts du sous-financement sur les infrastructures et les programmes. La campagne intitulée *Cessez de couper* est menée conjointement par le comité du secteur collégial du SCFP-Colombie-Britannique et certaines sections locales universitaires.

Le SCFP a organisé un forum populaire sur la protection de l'enseignement public dans le nord de la Colombie-Britannique. On y a parlé de l'impact des compressions et du sous-financement aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire. Ce forum était organisé par les sections locales 3742, 3799, 4951 et 4991.

En Ontario, les membres du SCFP œuvrant dans le domaine des services sociaux tiennent le gouvernement responsable de l'échec du Système automatisé de gestion de l'aide sociale (SAGAS). Ce système informatique a créé d'énormes problèmes aux prestataires, en plus d'empêcher les employés de fournir le même niveau de services qu'auparavant. Le ministre a écouté les doléances du SCFP et ordonné un examen indépendant. Le SCFP fait partie d'un groupe de travail provincial qui milite en faveur d'une offre de service de qualité à Ontario au travail.

Les 4000 ambulanciers et répartiteurs de la Colombie-Britannique ont invité la population à imaginer un monde sans ambulanciers. Utilisant les médias sociaux, cette campagne provinciale a suscité des témoignages touchants sur le travail des ambulanciers qui fait parfois la différence entre la vie ou la mort des patients.

Au Nouveau-Brunswick, les premiers répondants sont sur le point d'obtenir le droit à l'indemnisation pour des troubles de stress post-traumatique (TSPT). La section locale 4848, qui représente les ambulanciers de la province, réclame en effet l'admissibilité aux prestations pour accident du travail pour les premiers répondants souffrant de TSPT. Pour accélérer l'accès aux traitements, les syndiqués estiment que les demandeurs ne devraient pas avoir à démontrer le lien entre leur état de santé et leur travail. Un projet de loi d'initiative privée en ce sens a l'appui du gouvernement et de l'opposition.

Le comité des services ambulanciers du SCFP-Ontario a organisé une journée de lobbying pour inciter les députés provinciaux à adopter un projet de loi d'initiative privée qui reconnaîtrait le TSPT comme maladie professionnelle dans le cas des premiers répondants. Pas moins de 35 députés ont été rencontrés dans le but d'obtenir cet amendement à la loi provinciale encadrant l'indemnisation en cas d'accidents de travail. Les syndiqués ont aussi profité de l'opération pour faire valoir l'expertise et la contribution des ambulanciers au système de santé.

Enfin, certains membres du SCFP ont été honorés dans leur communauté :

- Vincent Gallant, chauffeur d'autobus scolaire à l'Île-du-Prince-Édouard, a été sacré chauffeur de l'année 2014-2015 par le Conseil scolaire francophone pour ses 20 ans de dévouement et de professionnalisme. Il est vice-président régional de la section locale 1770.
- Danny Murnaghan, chauffeur d'autobus scolaire et membre de la section locale 1770, a lui aussi été honoré. Les élèves, les parents et le personnel de l'école primaire Spring Park l'ont sacré chauffeur de l'année 2015 pour souligner la gentillesse, la considération et le respect qu'il témoigne aux élèves.
- Brianne Cannon de la section locale 3967 a reçu le titre de « meilleure infirmière » lors d'un concours organisé par un hebdo de Regina. Cette infirmière auxiliaire est à l'emploi de la Région sanitaire de Regina-Qu'Appelle.
- Adam Coones, employé de bibliothèque à Peterborough et président de la section locale 1833, a remporté le prix du syndicaliste de l'année décerné par le conseil du travail de cette ville. On le voit souvent défendre des dossiers devant le conseil municipal.



es activités de recherche, d'évaluation des emplois et de santé-sécurité du SCFP sont utiles dans tous les aspects du travail de notre syndicat. De la table de négociations aux milieux de travail, en passant par les parlements et la rue, nous aidons nos membres à obtenir de bons régimes de retraite, l'équité salariale et des conditions de travail plus sécuritaires. Nous luttons aussi contre les projets de loi rétrogrades et défendons les services publics.

NOUS AVONS DÉVELOPPÉ DES OUTILS ET DES RESSOURCES POUR SOUTENIR NOS MEMBRES DANS LEURS REVENDICA-TIONS ET LEURS ACTIONS.

À la Conférence nationale sur les droits de la personne, nous avons dévoilé les résultats d'un sondage mené auprès de nos membres. Selon les résultats obtenus, nos membres s'en tirent mieux que les travailleurs non-syndiqués, mais ils souffrent quand même de discrimination systémique et un trop grand nombre d'entre eux occupent un emploi précaire peu rémunéré et sans avantages sociaux. Les femmes, les travailleurs racisés et les jeunes sont plus susceptibles de travailler dans des conditions de plus grande précarité.

Cette année, nous avons aussi produit un rapport sur la généralisation du travail précaire dans le secteur universitaire de la Colombie-Britannique. Nous avons développé des outils et des ressources pour soutenir nos membres dans leurs revendications et leurs actions. À l'approche des élections fédérales, nous avons priorisé la recherche et les analyses dans les domaines de la santé, des services de garde, de la sécurité financière à la retraite et de l'emploi. Nous avons aussi rédigé des fiches d'information sur divers sujets, dont :

- le fractionnement du revenu et la nécessité d'un réseau national de garderies.
- les compressions des conservateurs fédéraux aux programmes de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti.
- le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme des aides familiaux résidants.
- les conclusions des vérificateurs provinciaux sur les partenariats public-privé
- les moyens d'obtenir de l'information sur son employeur.
- des conseils pour obtenir de l'information sur un employeur du secteur des services sociaux.





ette année, nous avons progressé en vue de combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

La section locale 2745, qui représente 4400 employés des conseils scolaires du Nouveau-Brunswick exerçant des professions dominées par les femmes, a fait une percée après une évaluation. Elle a permis de constater un écart important entre les postes de l'unité syndicale et les postes comparables détenus par des hommes dans la fonction publique provinciale. Les aides-éducatrices, qui constituent les trois quarts des membres de la section locale, sont les grandes gagnantes de l'entente sur l'équité salariale conclue. L'entente sera soumise au conseil de gestion de la province qui représentera l'employeur pour la suite du processus.

À Ottawa, la section locale 503 représentant les 700 employés de bibliothèque de la ville a remporté une longue bataille en matière d'équité salariale. Par le passé, les employés occupant des postes à prédominance féminine ont reçu des augmentations salariales inférieures à celles des syndiqués œuvrant directement pour la ville. Les employés recevront une augmentation et un rajustement rétroactif à 2005.



D'autres sections locales ontariennes ont fait des gains en 2015, comme les membres de la section locale 3137 (Essex County Association for Community Living) qui recevront un rajustement salarial rétroactif à 2010.

NOUS AVONS PROGRESSÉ EN VUE DE COMBLER L'ÉCART SALARIAL ENTRE LES HOMMES ET LES FFMMFS.

Des employés des services sociaux œuvrant en garderies ou offrant des services aux personnes ayant un handicap ont assisté aux consultations populaires sur les écarts salariaux tenues par le gouvernement ontarien. À Ottawa, les travailleuses en garderies de la section locale 2204 ont souligné que les employeurs s'approprient les subventions salariales pour les redistribuer aux autres employés à faible revenu. Elles réclament un budget dédié pour combler les écarts salariaux, protéger les services de garde et garantir que les employées conservent les gains salariaux réalisés au chapitre de l'équité salariale.

Au Québec, le SCFP était devant les tribunaux en octobre, parce que le gouvernement a porté en appel la décision rendue à la suite de notre contestation des modifications apportées à la *Loi sur l'équité salariale*.



ette année, le SCFP a fait la différence dans de nombreux dossiers de santé et de sécurité au travail, notamment en travaillant en collaboration avec le service de l'éducation syndicale, à l'élaboration d'une série de modules de trois heures qui aideront nos membres à faire enquête, à identifier les risques et à travailler au sein des comités de santé-sécurité. Grâce à ces cours, les membres approfondiront leurs connaissances sur la loi, les blessures psychologiques, la prévention de la violence, la santé des femmes et la solidarité internationale en matière de santé-sécurité. Ces modules autonomes permettent aux membres qui ont déjà suivi la formation de base de neuf heures d'accroître leurs compétences.

LE SCFP A FAIT LA DIFFÉRENCE DANS DE NOMBREUX DOSSIERS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Le service de la santé et de la sécurité a revu sa trousse de prévention de la violence au travail. Riche de nouvelles idées, celle-ci aide les sections locales à identifier et prévenir la violence et le harcèlement. Elle propose des outils pour élaborer une politique de prévention, un aide-mémoire pour l'identification des risques et des formulaires de signalement.

Soulignons aussi la publication de fiches d'information sur :

- le travail par quarts.
- le levage et le transport de patients.
- le VIH-sida.
- le stress causé par les incidents critiques.

En Colombie-Britannique, nos sections locales ont lancé une nouvelle campagne de sensibilisation aux dangers en milieu de travail. Intitulée « Spot the Hazard », elle encourage nos membres à communiquer leurs inquiétudes en matière de santé-sécurité à la direction et au syndicat. Elle fournit aussi de l'information sur les droits des travailleurs et les dangers en milieux de travail.

Toujours en Colombie-Britannique, nos sections locales du secteur des bibliothèques ont réalisé un sondage auprès de leurs membres sur la santé-sécurité au travail. Plus de 500 syndiqués répartis dans 50 communautés y ont participé. En plus du manque de personnel et des pressions salariales, l'étude a révélé plusieurs problèmes de sécurité, comme les biorisques et les comportements criminels. Les compressions touchant les services sociaux et communautaires ajoutent aussi à la pression ressentie par les employés de bibliothèques.





u plan environnemental, nous avons concentré nos efforts sur le dossier le plus urgent : les changements climatiques. Le SCFP a réclamé des actions concrètes en soutenant que la protection de l'environnement, le développement économique et la justice sociale vont de pair.

En signant le manifeste *Un grand bond vers l'avant* en septembre, le SCFP s'est engagé à soutenir l'avènement d'une économie propre. Les questions environnementales ont aussi été au cœur du congrès national. La militante Naomi Klein a pris la parole et une manifestation regroupant nos délégués et nos alliés autochtones, communautaires et syndicaux a été organisée pour réclamer du Canada qu'il fasse ce grand bond.

Sur la scène mondiale, le SCFP a participé au sommet Pas d'emplois sur une planète morte organisé par la Conférence syndicale internationale en guise de prélude au sommet mondial de Paris sur le climat (COP21).

Au COP21, le SCFP faisait partie d'une importante délégation syndicale qui a demandé à tous les pays de faire la transition vers une économie durable, faible en carbone et équitable pour tous. Au fil des rencontres et des événements publics, le SCFP a insisté sur le rôle que le secteur public doit jouer dans cette transition juste et dans la lutte aux changements climatiques. Grâce aux syndicats, la question des droits de la personne a aussi fait partie des discussions au sommet et a finalement été inscrite dans le préambule de l'accord.

Le forum *Un million d'emplois verts* organisé par le Congrès du travail du Canada, le Réseau action climat Canada et le Réseau pour une économie verte a été un moment fort de COP21. Des représentants syndicaux, environnementaux et de la société civile y ont discuté de la participation canadienne au sommet et des actions permettant de protéger l'environnement, tout en maintenant et en créant de bons emplois.

NOUS CONTINUERONS À RÉCLAMER DES MESURES PLUS MUSCLÉES POUR ASSURER UN AVENIR JUSTE ET ÉQUITABLE.

L'accord de Paris est un bon point de départ. Pour la première fois, 195 nations et l'Union européenne se sont engagées à agir pour limiter les changements climatiques. Toutefois, cet accord est insuffisant. La réduction des émissions de gaz à effet de serre doit en effet s'accentuer pour limiter les effets du réchauffement sur la planète. Le SCFP continuera à exercer des pressions sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des mesures plus musclées qui permettront d'assurer un avenir juste et équitable aux travailleurs et aux communautés vulnérables.

Finalement, le SCFP a lancé un outil interactif de sensibilisation qui permet à nos membres de discuter des changements climatiques, des actions et des solutions possibles. Avec nos alliés, nous travaillons aussi à étendre le Réseau pour une économie verte à travers le pays. Ce réseau fait la promotion du rôle que doit jouer le secteur public dans la recherche de solutions à la crise environnementale.



ette année, le SCFP a fait un bond de géant au chapitre des communications électroniques. En 2015, 5000 personnes de plus nous ont suivis sur Facebook, portant à 19 000 notre nombre d'abonnés. Grâce à cet auditoire, nous avons rejoint 240 000 personnes par semaine en moyenne. Une quarantaine de nos publications sur Facebook ont été vues par plus de 10 000 personnes. La plus populaire portait sur les compressions en santé. Publiée à l'occasion de la Journée nationale d'action du 31 mars, elle a rejoint 231 000 personnes, entraînant 16 800 consultations de l'article en question sur scfp.ca.

Grâce aux partages et aux interactions de nos membres sur les réseaux sociaux, l'achalandage sur notre nouveau site Internet a augmenté de 55 pour cent en 2015. Nos activités autour de l'élection fédérale et de notre congrès national ont contribué à cette augmentation. Les ressources pour nos membres (celles relatives à la santé-sécurité et l'éducation syndicale, notamment) et les informations sur les sections locales sont les contenus les plus populaires. Le tiers des internautes

qui ont consulté le site en 2015 l'ont fait à partir d'un téléphone ou d'une tablette, soit le double de l'année précédente.

Voici les statistiques du scfp.ca pour 2015 :

- visionnements : 2,1 millions de pages consultées.
- téléchargements : 62 152 rapports et ressources, ainsi que 20 171 conventions collectives.
- promotion des activités : 43 420 événements consultés dans le nouveau calendrier du site.
- Actions générées : 10 327 signatures de pétitions et courriels acheminés à partir du nouvel outil sur les campagnes du SCFP.

En plus des recherches sur Google et Facebook, le courriel demeure un important outil pour la distribution de notre contenu. En combinant les abonnés à notre bulletin électronique quotidien, à nos publications et aux notifications des campagnes, le courriel a attiré plus de 31 000 visiteurs sur scfp.ca. Au total, 2015 a été l'année la plus productive pour ce qui est de l'utilisation de nos outils de communication électronique.

Finalement, nous avons aidé 60 sections locales à se doter d'un site Internet grâce à l'hébergement fourni par le SCFP national. Plus de 350 sections locales de tailles diverses profitaient déjà de cet hébergement. Nous avons aussi aidé les sections locales à améliorer leurs sites existants. Nous avons lancé cinq nouveaux modèles de site à la facture moderne et adaptée à la consultation sur appareil mobile.

CONGRÈS 2015 : LES STATISTIQUES





n 2015, le service de l'éducation syndicale du SCFP a présenté 1775 ateliers auxquels ont participé près de 24 000 membres.

Nous avons lancé un nouveau programme complet sur la négociation. Il comporte 11 ateliers qui aident les sections locales à toutes les étapes du processus, des préparatifs à la table de négociations, en passant par l'attitude à adopter en cas de rupture des pourparlers. Le programme propose du contenu pour les délégués syndicaux, les militants et les membres. Il aidera aussi les membres des exécutifs et des comités de négociation ainsi que les chefs de piquet à parfaire leurs compétences.

NOUS AVONS LANCÉ UN NOUVEAU PROGRAMME COMPLET SUR LA NÉGOCIATION.

Deux nouveaux ateliers intitulés Comprendre la santé mentale et Créer des lieux de travail sûrs et psychologiquement sains se sont ajoutés à la série de cours pour les délégués syndicaux afin d'aider nos membres à s'attaquer à la guestion de la santé mentale au travail. Au total, 550 membres ont participé aux 23 ateliers organisés à l'automne.

Nous avons aussi lancé un cours d'une semaine sur les droits de la personne. Présenté dans quatre régions jusqu'à présent, il motive les participants à militer en faveur de l'égalité. Dans le cadre de notre travail pour l'égalité, nous avons également développé des ateliers axés sur la lutte à l'oppression en vue de la Conférence nationale sur les droits de la personne. Ces ateliers portaient sur les avantages sociaux, les régimes de

retraite, la santé-sécurité, la précarité d'emploi, l'équité en matière d'emploi et l'impact des inégalités et de la discrimination sur le travail de notre syndicat. La coordination de 33 animateurs a aussi été assurée.

À l'approche des élections fédérales, 200 militants politiques du SCFP ont approfondi leurs connaissances à l'aide de l'atelier *Mettons notre force en action pour les élections*. Nous avons présenté la version d'une journée de l'atelier huit fois et celle de deux jours quatre fois.

Avec l'aide de l'agente en solidarité internationale du SCFP, nous avons testé un nouvel atelier d'un jour sur la solidarité internationale auprès des comités pour la justice mondiale du national et du Nouveau-Brunswick. Cet atelier explore les racines des inégalités, de l'austérité et de la privatisation, ainsi que les façons de changer les choses.

Le SCFP pouvait déjà compter sur 350 membres formateurs. En 2015, nous en avons ajouté 34 autres.

Ce faisant, nous avons maintenant plus de diversité au sein de notre bassin de membres formateurs à travers le pays. Nous avons aussi formé 24 ombudspersonnes, la plupart issues de groupes en quête d'égalité.

Nous avons lancé deux ressources en alphabétisation intitulées *Transformations : l'alphabétisation et le mouvement syndical* et *Apprendre en solidarité.* La première est un livre sur l'histoire de l'alphabétisation dans la perspective syndicale canadienne. La seconde est un site Internet qui documente l'évolution de l'alphabétisation de la fin du XIX^e siècle aux actions syndicales actuelles.

Ces ressources contribuent à garder bien vivante l'histoire de l'alphabétisation au Canada et la contribution des syndicats à son avancement. Ces ressources sont d'autant plus utiles que les compressions fédérales forcent la plupart des organismes d'alphabétisation au pays à fermer leurs portes.









ms* ml/sepb491



